

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE FANTASQUE.

LAUBIN, Rédacteur,
V. H. ROWEN, Imprimeur,

PROPRIÉTAIRES. { No. 46, Rue Grant, St. Roch.
No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

CONDITIONS.

Ce Journal se publie au No. 4, Rue Grant, St. Roch, deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI. La feuille du LUNDI contient 8 pages et se vend quatre sous; celle du JEUDI en a et se vend deux sous. L'abonnement est de un shelling par mois, ou dix shellings par année, payable d'avance. On peut souscrire pour autant de mois que l'on veut. Les frais de poste se monteront à cinq shellings par année. On n'enverra pas le journal à la campagne pour moins de six mois. Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux.



DEPÔTS.

On trouve le *Fantasque* au Bureau du Journal, chez Mr. E. JINGRAS, marché de la Haute Ville, et chez Mr. ANT. MATHÉ, Basse-Ville.

AGENTS.

Montréal—Chez Mr. IGNACE BOUCHER, Rue Ste. Thérèse, où l'on reçoit de souscriptions.

Trois Rivières—Chez M. OLIVIER BUREAU, Etud. en Droit.

Les personnes qui désiraient se charger de l'agence du *Fantasque* dans les campagnes sont priées de nous le faire savoir.

e n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 3. Québec, 4 Octobre, 1841.

No. 81.

MÉLANGES.

UN NOM REPROUVE.

(Suite et fin.)

Le vieillard se releva majestueusement.

—Jeune homme, dit-il avec douceur, mais avec autorité, laissez la calomnie au vulgaire, et n'accusez pas un homme de bien sur des bruits populaires et mensongers. Guillotin, ce Guillotin que vous méprisez et que haïssait votre père; Guillotin, dont on ne répète le nom qu'avec dégoût; Guillotin, dont le nom restera, vous l'avez dit, éternellement attaché à un instrument de supplice, ne mérite ni ce mépris, ni cette honte, ni cette ignominie. Ecoutez-moi bien, car ces paroles que je vais vous dire ont besoin d'être entendues et crues, une fois du moins, par un cœur pur et loyal!

Quand l'Assemblée nationale s'occupait de refondre l'ancien système pénal elle proclama, comme base principale de son travail, l'égalité des peines pour toutes les classes de citoyens, la personnalité des crimes, dont la honte ne de-

vrait plus rejaillir sur la famille du coupable ; enfin, l'abolition des tortures et des supplices inutiles. Guillotin, ce Guillotin objet d'exécration jusque dans votre Allemagne ; Guillotin, qui depuis six ans faisait les mêmes études que votre père et qui, soit erreur ou réalité, était arrivé à des résultats et à une conviction tout-à-fait opposés, proposa de substituer la décollation aux différens supplices usités jusqu'alors, à la roue, à la corde, au bûcher. Une fois la tête séparée du tronc, la pensée meurt, se disait-il, et avec la pensée meurent les souffrances. Les mouvemens nerveux qui agitent faiblement le cadavre sont mécaniques, et ne proviennent d'aucune sensibilité. Fort de cette conviction, il émit sa proposition, qui fut unanimement accueillie ; il ne lui restait plus qu'à continuer et à compléter son œuvre, son œuvre philanthropique, puisqu'elle était destinée à rendre moins cruels les derniers momens de ceux que frappe la loi. Il indiqua donc comme moyen d'exécution le plus sûr et le moins douloureux, l'emploi d'une machine connue en Italie sous le nom de *manica*, décrite par le père Labat et inventée depuis des siècles, comme l'atteste un vieux tableau de l'école byzantine. Voilà le crime de Guillotin ! Voilà ce qui lui vaut l'exécration qui le poursuit. Si du moins on connaissait sa vie entière, — sa vie, il peut le dire avec un juste orgueil, sans tache et sans reproche ; sa vie, pure devant Dieu et devant les hommes ! Mais, hélas ils ne savent que le mépriser et le colomnier !

Puisque vous avez entendu la justification de ses infortunes, puisque vous ne le méprisez plus ; — n'est-ce pas, vous ne le méprisez plus monsieur ? — il faut que vous entendiez l'histoire de sa vie entière, afin que vous puissiez le défendre, le justifier, et qu'au moins une voix s'élève une fois en sa faveur ! Né à Saintes, il professa d'abord en qualité de père jésuite au collège des Irlandais, de Bordeaux ; mais cette vie consacrée à un enseignement mesquin ne tarda point à lui paraître étroite et stérile. Il quitta donc la soutane et vint à Paris se livrer au goût passionné qu'il éprouvait pour les sciences médicales ; ou plutôt... (je vous parle ici comme je parlerais devant Dieu ; je ne cacherai donc ni le bien ni le mal), ce qui le fit réellement se consacrer à l'étude de la chirurgie ; ce fut le besoin qu'il éprouvait de soulager de pauvres êtres souffrants et de se rendre utile à ses semblables. Des travaux importans et consciencieux attirèrent l'attention sur lui, et il exerça son honorable profession, non sans succès et sans renommée, jusqu'au moment où la révolution française éclata. Le médecin du corps voulut devenir le médecin de l'intelligence et s'associer au grand mouvement qui devait, il l'espérait du moins, émanciper la nation. Il écrivit donc et publia une brochure intitulée : *Pétition des habitans de Paris et des six corps*. La brochure demandait que la représentation du tiers état aux assemblées des états-généraux fût au moins égale à celle des deux ordres privilégiés pris ensemble.

Cette brochure excita vivement l'attention publique ; le parlement s'en alarma et fit comparaître à la barre le hardi citoyen qui l'avait écrite. Ce dernier ne recula devant aucun de ses principes et sortit acquitté par le grand corps de l'Etat et presque avec son approbation. Et puis, monsieur, la foule l'attendait au sortir du tribunal ; une foule immense qui batait des mains ; une foule qui le ramena en triomphe chez lui ; une foule qui disait avec des transports d'enthousiasme et de reconnaissance son nom, ce nom devenu si funeste ! ce nom que je n'ose pas moi-même prononcer ! ce nom que mes lèvres se refusent à balbutier !

L'auteur de la brochure au parlement garda longtemps sa popularité et la faveur publique. Nommé par le tiers-état de Paris au nombre des lecteurs qu'

devaient désigner les membres pour les états-généraux, il concourut ensuite à la rédaction de la *déclaration des droits de l'homme*; reçut plus tard l'honorable mandat de rédiger un travail sur les réformes sanitaires à opérer dans Paris, et d'organiser les écoles de médecine, de chirurgie et de pharmacie; ce fut alors qu'il conçut la fatale pensée d'une réforme dans la jurisprudence criminelle.

Pour récompense; il fut jeté en prison où ses compagnons d'infortune s'éloignaient avec dégoût de lui, où ils l'accablaient de leurs sarcasmes. Il attendait la mort avec résignation et presque avec joie, lorsque le 9 thermidor et la révolution qu'il amena rendirent le prisonnier à la liberté. Il voulut alors quitter la France et aller chercher un asile dans quelque coin de l'Amérique, où il eût pu vivre inconnu et se soustraire à l'anathème que la plus absurde prévention attachait sur sa tête. On lui ordonna, au nom du pays, de rester en France et de consacrer le reste de sa vie au service de la patrie. Il n'hésita point et jeta les bases de la célèbre association connue sous le titre d'*Académie de médecine*, qui rend déjà de grands services et qui plus tard doit en rendre de plus grands encore. On lui offrit des places, des honneurs, mais il refusa tout ce qui pouvait le mettre en évidence et ne voulut plus, lui malheureux paria, lui puni en expiation d'un bienfait, agir qu'en citoyen obscur. Depuis lors, il propage la vaccine, il porte de mansarde en mansarde la consolation, et s'il n'est pas heureux, si une pensée cruelle domine sans cesse son esprit, du moins il rend quelquefois service et tarit des larmes. Eh bien! mon ami, accusez-vous encore Guillotin?

— C'est un ange! s'écria Jeanne.

— Si jamais j'en entendais dire du mal!... fit son mari en refoussant d'un air de menace les manches de sa chemise et en mettant à nu deux bras nerveux.

— Je consacrerai ma vie à le défendre et à combattre un coupable préjugé, ajouta le jeune Allemand.

— Rien ne saurait détruire ce préjugé, interrompit tristement le vieillard. L'injustice a duré jusqu'aujourd'hui, et elle se perpétuera d'année en année, de siècle en siècle! Mon nom est immortel! Mais, hélas! quelle immortalité, mon Dieu!

Qu'importe, ajouta-t-il après un moment de silence et de méditation; qu'importe! je trouverai justice au ciel; et je suis près du ciel! Il reste encore bien peu d'amertume pour mes lèvres dans la triste coupe à laquelle elles s'abreuvent depuis si longtemps.

Ses pressentimens ne le trompaient pas; le jeune Scemmering, de retour à Vienne l'année suivante, grâce à la protection et aux secours du vieillard, apprit que le 26 mai 1814 le docteur Joseph Ignace Guillotin était mort à Paris, à l'âge de 76 ans.

BOITE DE PANDORE.

(Pour le Fantasque)

Mr. l'Éditeur,

IL EST MORT!

Ah! pleurez, pleurez nos yeux!

Le dimanche, 19 septembre de l'année 1841; le tout-puissant, dans sa divine sagesse, comme disent ces farceurs d'Américains, daigna retirer de ce monde, quoiqu'il y fût caché dans un coin bien obscur, le plus grand et le plus habile des

escrocs politiques que le Canada ait jamais eu pour le gouverner, Charles Ponlett Thomson est mort, mais ses œuvres vivent encore ! Elles vivront longtemps, trop longtemps pour le bonheur du pays. Si les lois, dont il a doté le Bas-Canada, à l'aide du très-obéissant et très-rampant conseil Spécial, étaient descendues avec lui dans la tombe, les Bas-Canadiens, auraient sujet (chose étrange et réservée aux mauvais gouvernants) de se réjouir de la mort d'un homme ! cependant s'ils ne pleurent pas sa mort, ils pleureront longtemps sur les actes de son administration.

Vendredi, le cinquième jour après son décès eurent lieu les funérailles de Lord Sydenham, avec toute la pompe et tout l'éclat qu'une petite ville comme Kingston pouvait leur donner. Quelques jours auparavant, un ordre du conseil de Ville commandait à tout le monde (de Kingston s'entend) de s'abstenir de travailler ce jour de deuil. C'est ce qui s'appelle commander une expression de sentiments ; car si l'on eût laissé chacun agir de son bon vouloir, le cortège funèbre aurait probablement passé au milieu du bruit des marteaux, des truelles, des haches et des scies, ce qui eût coupé le sifflet à la prétendue popularité du pauvre défunt. Quoi qu'il en soit, le vendredi matin à onze heures, la procession sortait du milieu des arbres qui entourent la maison du gouvernement ; bien peu de personnes, si ce n'est les obligés, s'étaient rendues jusqu'à la résidence du très-honorable mort ; aucun bruit ne marqua le départ ; ni canons, ni cloches n'annoncèrent au peuple que le corps d'un noble sortait de son château pour la dernière fois. Il semblait qu'on eût voulu épargner de la fatigue à chacun. Un détachement de dragons, ouvrait la marche, puis venait le chariot funèbre traîné par six chevaux noirs couverts de drap de leur couleur. Le corbillard n'était ni plus ni moins qu'un train de canon sur lequel on avait jeté un drap blanc et noir. Au milieu était placé le corps de Lord Sydenham, enfermé dans un cercueil couvert de velours de soie noire. De chaque côté de ce triste sarcophage marchaient les hautes dignités civiles, portant les coins du drap, et huit trophées noirs portés par des gens du peuple. Les carrosses du défunt arrivaient immédiatement, portant les principaux militaires. Les avocats en robe, les écrivains du commissariat en uniforme, les officiers publics ainsi que leurs subordonnés et un assez petit nombre de citoyens indépendants, formaient une procession qui prouvait que Lord Sydenham n'était pas très-populaire dans sa ville bien aimée. D'ailleurs, aucun signe d'amitié, d'estime ou même, j'ose dire, de respect, ne se fit remarquer dans la foule d'hommes, de femmes et d'enfants soit élégamment soit à moitié vêtus, qui allait grossissant à mesure que le cortège approchait de la ville. La distance qui séparait la maison du gouvernement de l'église anglicane St. George, où sont enterrés les restes du Gouverneur Général était d'un mille. La première partie de la route se fit à grands pas, ce qui fit penser à plusieurs, que messieurs les officiers civils et militaires avaient grand'hâte de se débarrasser de leur ancien maître, ou bien de se donner en spectacle au milieu de la ville. Arrivée vis-à-vis la Place d'Armes, près de l'hôpital-chambre-d'Assemblée, la cavalerie se rangea de chaque côté du chemin, le cortège passa au milieu, et une bande militaire vint se mettre en tête ; trois pièces de campagne placées à l'extrémité de la Place d'Armes la plus rapprochée de la ville, saluèrent le noble mort, et annoncèrent son entrée dans la ville par dix-neuf coups de canon tirés de minute en minute. C'est là, et seulement là que commencèrent les honneurs dus aux funérailles d'un Gouverneur Général de l'Amérique Anglaise. De là la procession marcha d'un pas lent, au son d'une air funèbre exécuté

par la bande, et au milieu d'une haie de soldats la tête appuyée sur leurs fusils renversés. Rendue à l'église St. Georges, la procession s'arrêta, le clergé vint recevoir le corps à la porte, et l'état-major des armées de terre et de mer se tenait sur les marches de l'église, le chapeau bas. Le dedans de l'église, qui est très petite, était tout tendu de noir. Les restes mortels de lord Sydenham reposent dans une tombe en briques, placée au haut de l'allée principale, au pied de la chaire ; un cercueil en plomb avait été mis, la veille, au fond de la tombe ; le cercueil couvert de velours fut mis dans ce dernier et une grande pierre recouvre le tout. Je ne peux rien dire du service religieux ; l'église étant, comme je l'ai déjà dit, très-petite, il ne fut permis qu'à un nombre bien limité de personnes d'y pénétrer. Vers deux heures de l'après midi, la foule s'écoula silencieuse, le plancher de l'église, coupé pour pratiquer la tombe, fut rajusté : tout était fini ; Mr. Charles Poulett Thomson avait disparu de la surface du monde ; il ne reste de lui que le nom, peut-être chéri par quelques uns, mais non pas certainement par le peuple qu'il gouverna pendant deux ans. L'église de St. Georges qui va acquérir une certaine célébrité, par cette inhumation est une jolie bâtisse en pierres de taille ; à sa gauche est la Cour de justice. Le devant en est inachevé, mais paraît devoir être fort beau quand il le sera. Ce qui en est remarquable, est un gigantesque clocher, construit tout en pierres de taille, et dont la partie supérieure, qui est aussi inachevée, s'appuie sur neuf colonnes de pierres, qui entourent et embellissent le premier étage. Quand la flèche en sera posée, ce clocher sera une des curiosités de la ville de Kingston.

Charles Poulett Thomson n'est plus, il a payé son tribut à la nature comme le plus pauvre des hommes ; mais comme lui, son nom ne tombera pas dans l'oubli. Le nom de celui qui a maltraité un peuple, reste longtems gravé dans son cœur. Ainsi est fait l'homme, il oublie plus tôt un bienfait qu'un injure. Le peuple du Bas-Canada ne sera pas comme ces officiers publics, ces employés, ces salariés, ces gens aux reins souples, qui aujourd'hui font les pleurnicheurs, et demain salueront jusqu'à terre un homme dont les vues seront opposées à celles de celui qui vient de passer dans l'éternité ; ils portent le deuil aujourd'hui, demain ils n'y penseront plus ; les Bas-Canadiens au contraire s'en souviendront longtems, car c'est lui qui a fait l'union des Canadas, c'est lui qui nous fait payer la dette de nos voisins, c'est lui qui a baïté notre langue dans la législature, c'est lui qui a introduit dans le pays la « justice égale » qui consiste à favoriser une partie de la population, au détriment de l'autre ; c'est lui qui a vidé notre caisse publique ; c'est lui qui a persisté à tenir en prison un homme qu'on savait n'être coupable de rien ; c'est lui qui a passé l'ordonnance des municipalités ; c'est lui qui a défranchisé les électeurs de la ville de Québec ; c'est lui qui a fait des élections à coups de bâtons ; c'est lui qui a mis des barrières à nos chemins ; c'est lui qui nous a forcé de changer nos voitures d'hiver et nous a fait atteler nos chevaux de travers ; c'est lui qui a corrompu nos législatures et nos législateurs ; enfin c'est lui qui a commencé à faire monter cette eau d'anglification qui doit noyer notre nationalité !

Oh ! vous gens du Bas-Canada qui devez vous rappeler tout ce que ce digne messager d'un ministère Whig fit pour votre malheur, (peut-être comme le valet du diable, plus qu'on ne lui commandait) vous devez lui pardonner, car si c'était pour votre plus grand mal qu'il agissait, c'était aussi pour le plus grand bien d'une foule de grands hommes qui deviennent tout petits, tout petits devant celui qui tient dans sa main un parchemin d'honneur et une bourse pleine, pour les plus com-

plaisants. Vous devez lui pardonner ; car s'il fut méchant, c'est les *mauvais* conseils qui l'ont gâté. Vous devez lui pardonner ; car il arriva chez vous avec d'assez bonne dispositions. Vous devez lui pardonner, car vous ne sûtes pas profiter de ces bonnes dispositions ; vous fîtes les boudeurs, il fit le mal ; vous vous plaignîtes, mais il était trop tard. Vous devez lui pardonner, car il est mort en vrai chrétien ; il a fait le mal toute sa vie, et s'en est repenti à la fin.

Kingston, 28. Sept. 1841.

L'ARTISAN.

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 4 OCTOBRE, 1841.

RUMEURS ET NOUVELLES.

La gazette de Montréal annonce qu'on disait à Kingston que les casernes de St. Thomas (Ht. Canada) avaient été incendiées par des inconnus venus de l'autre côté des frontières.

On a essayé de faire sauter une des écluses du Canal de Welland.

On a essayé de faire sauter le bateau à vapeur armé de S. M^{te} *Minos* sur le lac Erie.

500 barils de poudre ont été soustraits de l'arsenal de Lockport, dans l'État de New-York. Le Gouverneur Seward offre sérieusement une récompense pour découvrir le voleur comme si quelque filou avait escamoté une tabatière. Ils ont de drôles de façons de faire leur devoir de voisins neutres, ces américains !

Un journal de Brockville annonce que les sympathiseurs ont brûlé le bateau-à-vapeur anglais l'*Union* dans le port de Lockport, Etat de New-York.

Les citoyens d'Alburg se plaignent de la violation du territoire américain par des soldats anglais. Le nommé Grogan, accusé d'avoir incendié quelques maisons en deça des lignes, fut arrêté pendant la nuit, sur le sol de nos voisins ; si la vérité de ce fait n'est pas assez établie par des affidavits, la probabilité est du moins assez forte ; car on doit supposer à Mr. Grogan assez de prudence pour ne pas se risquer dans les limites d'un pays où l'on a offert quatre cents louis pour son arrestation. Grogan, actuellement dans la prison de Montréal, est très-malade des suites du mauvais traitement que lui ont fait éprouver ses ravisseurs. On assure même qu'il a une balle dans la cuisse.

Le capitaine Knapp commandant d'un garde-côte américain, croisant près de Cleveland, Etat de New-York, rencontra un navire-à-vapeur anglais, armé en guerre, occupé à sonder et à faire une reconnaissance des atterrages américains, le hêla ; mais ne recevant aucune réponse il tira un coup de canon au dessus de la poupe du navire anglais, puis un second au dessus de la proue, sans recevoir aucune réponse ; alors il se décida à envoyer un boulet droit dans son flanc, ce qui fut fait aussitôt. Le navire à vapeur voyant qu'il ne s'agissait pas d'une plaisanterie se hâta de s'éloigner d'un aussi malencontreux voisin.

Le Président des Etats Unis vient d'émaner une proclamation par laquelle il

rie ses concitoyens de ne point s'enrôler dans les loges de chasseurs qui s'établissent malgré le gouvernement sur toute la frontière. Il déclare que ceux qui tomberont entre les mains des autorités anglaises seront abandonnés à leur mauvais sort. Les badauds voient dans cet avertissement du chef des américains une intention sérieuse de conserver la paix et la neutralité. Pour nous qui n'avons guère foi en la bonne foi des gens en place quels qu'ils soient, nous déclarons regarder cette démarche comme l'un des meilleurs *yankee tricks* du siècle. Cela veut dire selon nous : Messieurs les anglais ne faites pas trop les rodomonds ; prenez garde à vous ; ne chicanez pas trop mes concitoyens : j'ai peine à les retenir ; ils brûlent d'en venir aux mains avec vous ; si je leur lâchais bride ils s'élançeraient sur vous comme des lions. Cela veut dire selon nous : Messieurs les américains, mes chers concitoyens, hâtez-vous de vous inscrire sur les listes des chasseurs, car le nombre en est très-considérable ; il y a de fortes sommes souscrites pour l'entretien de vos loges ; mais quand vous entreprendrez quelque chose contre les possessions anglaises, ayez soin de vous battre comme des tigres ; mourez plutôt que de vous rendre, car je ne pourrai pas déceimment vous réclamer après ce que vous faites à McLeod.

Malgré toutes les nouvelles qui précèdent et dont chacun prendra ce qui lui plaira nous ne croyons pas encore à la guerre ouverte ; mais nous pensons que les journaux ne manqueront pas de rumeurs, de nouvelles, de caquets, de faux bruits, d'alarmes de tout genre durant l'hiver qui approche. Les farceurs des deux côtés de la ligne se préparent à se faire mourir à petit feu et à se massacrer en détail à défaut d'une guerre ouverte entre les deux gouvernements.

Faut de l'homme d'police,

Pas trop n'en faut.

L'excès en tout est un défaut.

Le grand jury du terme criminel qui vient de clore a cru devoir terminer sa mission comme tous les grands jury qui l'ont précédé, c'est à-dire en lançant au public qui n'y fait pas attention un rapport banal qui contient inévitablement le résumé des observations plus ou moins profondes de ce corps, sur des gouttières qui laissent couler l'eau de travers, sur des bornes plus ou moins dangereuses pour les ivrognes, sur la prison qu'on trouve toujours des plus confortable quand on n'est pas obligé d'y demeurer, sur des pavés inégaux qui blessent l'œil et sur tout les cors de ceux qui ont le bonheur de porter bottes ou souliers trop étroits, enfin sur mille autres sujets aussi graves et aussi importants. Si les rapports des grands jurés avaient servi à quelque chose, Québec serait la ville la plus parfaite du monde ; car il n'est pas un inconvénient qu'ils n'aient signalé car il n'est pas un cloaque où ils ne soient entrés, pas une ordure où ils n'aient fourré leur nez ; mais malheureusement il n'est pas d'exemple, de mémoire de Québécois, qu'une des remarques du grand jury ait été relevée, qu'un des abus indiqués par lui ait été supprimé. D'où il s'ensuit que le rapport du grand jury ne sert absolument à rien qu'à mettre au jour les talents littéraires de son président et l'imaginative des autres membres ; hors ces messieurs et nous quelquefois, nul ne prend la peine de lire ces productions. Cependant le dernier de leurs documents nous a procuré une joie des plus vives quoiqu'elle ait été fort courte. Cette fois au lieu de parler d'immondices, les grands jurés nous ont entretenus de la police sur laquelle ils ont jeté une larme de regret en nous apprenant que ce corps allait être licencié, attendu que la corporation ne se souciait pas de payer des serviteurs qui ne reconnaissent pas son

autorité. Nous nous réjouissons déjà de voir que notre conseil de ville n'avait pas avalé comme orthodoxe le goujon de maître Coffin qui veut jouer le petit ministre de la guerre et faire mouvoir à sa guise ses corps d'armée payés par la législature ; comparaison des plus buissonnières et dont nous avons parlé dans le tems. Nous aurions aimé à voir la corporation persister dans son refus jusqu'à ce qu'on ait mis la police entièrement sous son contrôle ; jusqu'à ce qu'on lui ait confié la nomination des officiers de ce corps qu'elle aurait naturellement conservés durant bonne conduite et pas de crime. Au lieu de cela nous allons continuer à payer une force beaucoup trop considérable pour notre ville ; choisie au gré de quelques individus qu'on sait fort mal disposés envers une partie de notre population et toujours prête à assommer ceux qui, dans l'ivresse ou par une trop grande vivacité de tempéramment s'aviseraient d'opposer une légère résistance aux injonctions brutales de ces janissaires à bâtons blens. Il a été établi dernièrement par le jugement d'un jury qu'un agent de police peut faire sauter la cervelle au premier venu dans l'exécution de son devoir. Dès qu'on criera : Voici la police ! saisissez-vous à toutes jambes car vous courrez risque d'être tué raide... pour peu qu'on vous prenne pour un autre et que vous ne sachiez pas parler la noble langue anglaise.

Il ne faudrait pas croire néanmoins, d'après ce qui précède, que nous soyons totalement opposé à l'établissement d'une police ; loin de là. Nous sommes même prêt à déclarer que ce corps a fait un bien considérable à notre ville, surtout depuis qu'il est sous le commandement plus immédiat de Mr Russell ; mais nous croyons que la corporation a d'abord eu raison de diminuer de 4000 à 2500 louis la somme destinée à l'entretien d'une force municipale ; ensuite qu'elle rendrait service aux citoyens et augmenterait encore leur sécurité en exigeant la haute main sur un corps dont l'impartialité est plus que problématique.

Le grand jury aurait fait preuve à notre sens de plus de discernement s'il avait indiqué une marche à peu près semblable plutôt que de se borner à pleurer sottement la perte de la police comme une irréparable calamité publique. Pour notre part nous n'aimerions pas à voir tous les hommes de la police mis hors de leur emploi et lâchés de nouveau sur la société ; nous craindriens fort de voir les vols et les assassinats recommencer de plus belle. Et pour cause !

Les journaux français en annonçant le retour de Mr. Vattemare nous apprennent que son voyage en Amérique vaut à la France plus de cinq mille ouvrages et documents précieux, uniques ou très-rare, recueillis et rapportés par lui-même.

A propos de Mr. Vattemare nous aurons à dire très-prochainement deux mots à nos lecteurs touchant les moyens dont se sont servi quelques personnes pour faire avorter le projet d'un institut public. Nous espérons encore que le bon vouloir de la masse sera plus fort que l'égoïsme d'un petit nombre de ridicules faux-savants.

Les dernières nouvelles de la Chine sont des plus intéressantes : L'empereur de ce pays-là vient d'ordonner encore une fois d'exterminer sans pitié les anglais. C'est étonnant comme ces gens là savent se faire aimer partout où ils ont quelques affaires.